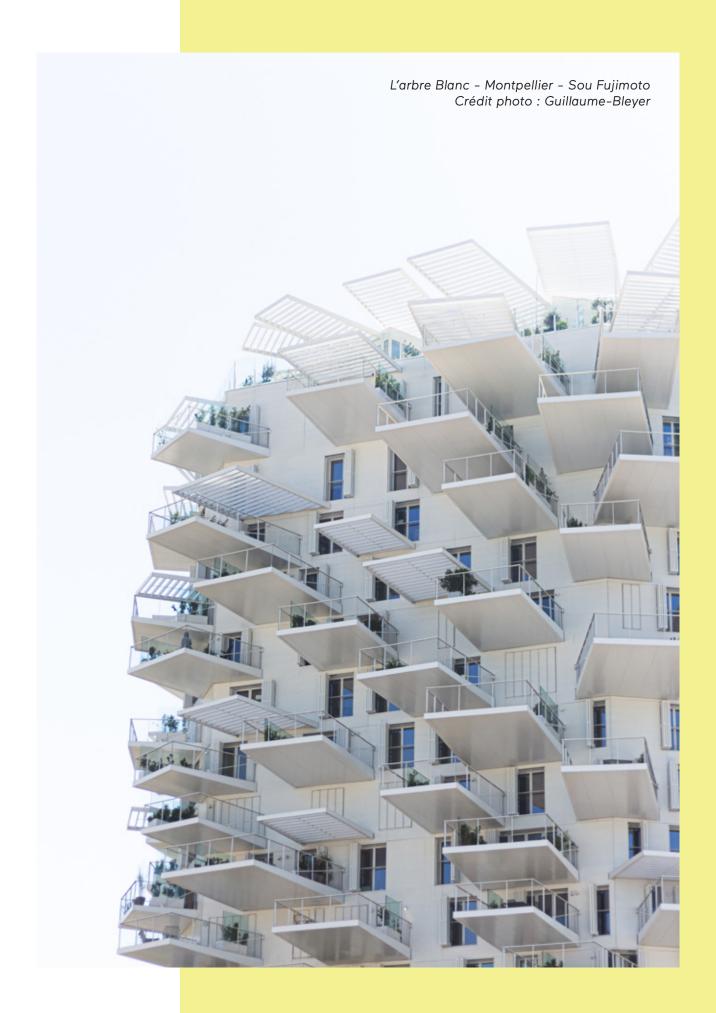




Sommaire

Contexte.		p4
Présenta	ntion	p8
L'esthét	ique urbaine	p10
Pourqu	uoi se faire labelliser?	p18
Comr	ment ?	p20
Une	équipe vous accompagne.	p22
Anr	nexes	p24



Contexte

Face aux enjeux du développement durable, l'urbanisme de proximité, la densification et la lutte contre l'étalement urbain sont au cœur des préoccupations des Collectivités. Dans cette perspective, la création d'un cadre de vie urbain, agréable et attractif apparaît comme un atout majeur pour embellir nos villes. Prenons l'exemple des espaces publics qui sont des lieux de vie, de services, de centralité, d'usages partagés et de symbolique forte, un terreau fertile au lien social ne demandant qu'à s'embellir pour mieux accueillir. La qualité du cadre de vie préoccupe l'ensemble des territoires : urbains, péri-urbains, ruraux, de montagne ou littoraux.

L'esthétique urbaine agit également comme un moteur dans le cadre de la **revitalisation de centres bourg et de leurs commerces de proximité**.

C'est dans ce contexte que Design Art City® offre l'opportunité de réveiller le génie des Villes en introduisant la notion d'esthétique urbaine dans les politiques publiques. Grâce à son label éponyme et son service d'accompagnement, cette association donne aux Collectivités l'occasion de stimuler potentiel le esthétique de leurs espaces publics et ainsi d'affirmer l'identité de leur ville.



Les labels sont aujourd'hui complètement assimilés par la population Française et leur **pouvoir d'attractivité n'est plus à prouver**. Ils sont considérés par les communes comme un levier puissant dans leur **développement économique**. En effet, ces dernières enregistreraient une **hausse de fréquentation de l'ordre de 30 à 40%** suite à leur obtention. Les plus connus, présents sur de nombreux supports dont ceux fournis par les offices de tourisme, représentent une **visibilité accrue pour les villes concernées**.

Voici quelques exemples de labels populaires présents depuis plusieurs années:

Villes et pays d'art et d'histoire

Le label Villes et Pays d'art et d'histoire est décerné aux communes ou aux groupements de communes qui s'engagent dans une politique de sensibilisation des habitants, des visiteurs et du jeune public à la **qualité du patrimoine**.





Villes et Villages Fleuris

Le label Villes et Villages Fleuris a été créé pour promouvoir le **fleurissement de l'espace urbain**, ce label est progressivement passé d'un concours horticole à une récompense attribuée aux communes qui œuvrent pour améliorer le cadre de vie de leurs habitants et l'accueil des touristes.

Les plus beaux villages de France

Créé en 1982 par le maire de Collonges-la-Rouge en Corrèze, ce label est destiné à protéger et à promouvoir le **patrimoine des villages français** préservés : «Eviter les écueils du village-musée sans âme ou, à l'inverse, ceux du 'parc d'attraction'».





Pavillon bleu

Créé en 1985, le Pavillon Bleu est un écolabel de qualité décerné tous les ans aux **plages et ports de plaisance** dont l'aménagement respecte une liste de critères de nature **environnementale** concernant notamment la gestion de l'eau et des déchets. Pour 81% des Français, il pourrait déterminer le choix du lieu de vacances, selon un sondage BVA.

Design Art City se positionne aujourd'hui face à un besoin auquel aucun label existant ne répond : La promotion de la culture urbaine

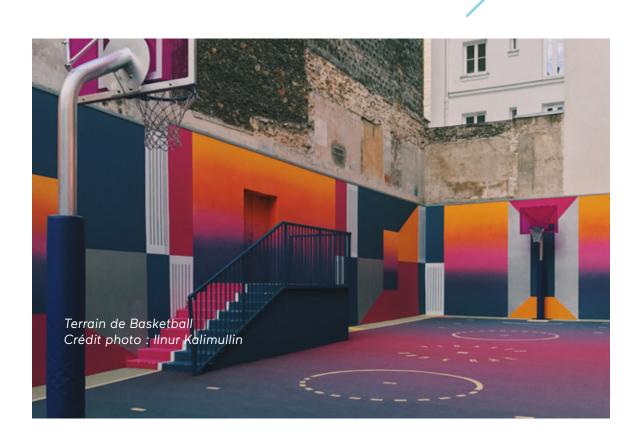


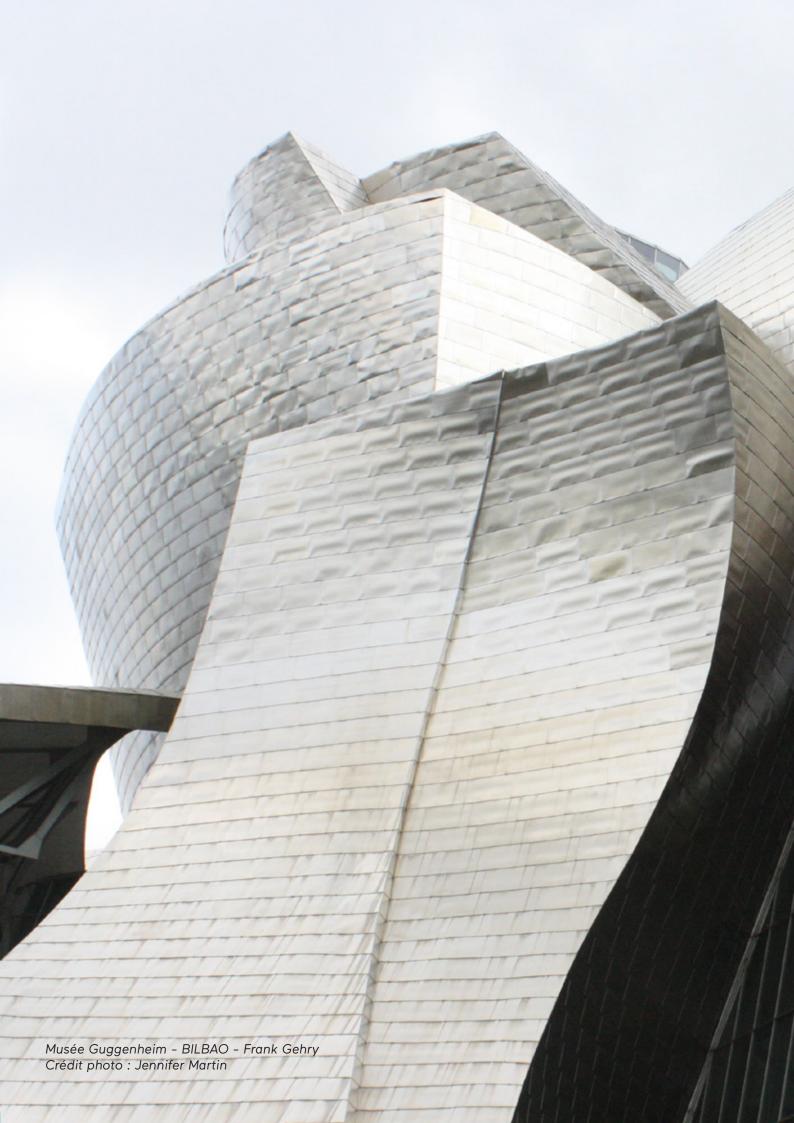
L'association

Créée en 2019, à l'initiative de Kamel Secraoui, artiste-designer toulousain, l'association Design Art City®, à but non lucratif, souhaite développer l'esthétique urbaine pour favoriser l'appropriation sociale de l'espace public et le vivre ensemble, à travers un paysage attrayant. Entourée de professionnels du Design, de l'Art, de l'Architecture, de l'Aménagement Urbain, de la Culture et du Tourisme, elle propose de récompenser et d'accompagner démarches les esthétiques des collectivités locales: audace architectural, du parc originalité des zones collectives, singularité du mobilier urbain, expression de l'art public, etc...

Tout autant de démarches qui placent l'art au coeur de la ville et dessinent un cadre convivial.

Cet environnement favorable à la qualité de vie permet de rendre la culture accessible à tous et encourage la mixité sociale. Participez avec nous à cette aventure et bénéficiez de la reconnaissance du label. Ensemble, nous pourrons dynamiser vos initiatives actuelles et initier de nouvelles perspectives.







Les différentes formes d'esthétique urbaine

OSER LA CRÉATIVITÉ LOCALE ET DYNAMISEZ SON IMAGE NATIONALE ET INTERNATIONNALE

Vue sous le prisme de l'association Design Art City®, l'esthétique urbaine consiste à améliorer le paysage urbain et le rendre **singulier** selon une approche transversale tenant compte des aspects visuels, émotionnels et fonctionnels.

Nous en distinguons 2 catégories et 5 formes d'expression :

- Le domaine de l'art Public :
 - L'art urbain
 - Les oeuvres d'art et installations
- Le domaine de l'aménagement urbain et de l'architecture :
 - Les espaces publics
 - Le paysage urbain
 - L'architecture

Cette démarche met en synergie des équipes pluridisciplinaires des domaines de l'urbanisme, de l'architecture, du design, de l'art, des professionnels de la culture et du tourisme, mais elle implique aussi la participation des citoyens.

Les regards croisés de ces différents acteurs permettent de redessiner la ville avec objectivité à travers des besoins exprimés.

Pour ceci, il suffit de valoriser des espaces constitués d'éléments qui ne demandent qu'à s'épanouir, comme par exemple :

- Redonner vie à des quartiers défavorisés ou des espaces en déshérence
- Réenchanter des lieux ordinaires
- Détourner l'apparence d'espaces en mutation
- Mettre en scène l'espace public, le mobilier urbain et l'architecture qui le constituent

Cette réappropriation de l'espace urbain passe par des réalisations durables ou éphémères, ludiques ou fonctionnelles, s'opèrent à même les L'esthétique urbaine permet de créer des environnements favorables au public, des espaces attrayants, agréables et des milieux conviviaux à même de pouvoir agir sur l'image de ces lieux, et par résonnance sur celle de la ville.





Quelques exemples

en France & en Europe...

lci sont présentés des lieux incontournables et connus de tous qui représentent un réel atout pour la promotion de nos territoires.



LILLE - La maison tombée du ciel Jean-François Fourtou



NANTES - La Halle des Machines



LYON - Festival des lumières



ARLES - Festival de photos



MADRID - Trompe l'oeil



MONTPELLIER - Tramway



MONTPELLIER - Le Nuage (Philippe Starck)



NANTES - Une montagne d'escalade installée sur la fontaine de la Place Royale.



ORLÉANS - Monsieur Chat



MARSEILLE - Collages, la Belle de Mai - JR



DECAZEVILLE - Festival Street Art



LISBONNE - Cais do Sodré









Pourquoi se faire labelliser?

Le Label Design Art City® est un formidable outil de promotion territoriale pour les élus. Grâce au rayonnement national du label et de nombreux outils de communication, vous pourrez :

1. TEMOIGNER DE SON DYNAMISME CULTUREL & ARTISTIQUE

À travers ses choix créatifs et audacieux, ainsi que son panel d'activités artistiques pluridisciplinaires.

2. SIGNER L'IDENTITE PROPRE DE SA VILLE

Par une ambiance et un cadre de vie qui concourent à une meilleure qualité de vie et qui attirent davantage de touristes, d'habitants, d'acteurs économiques...

3. FAIRE RAYONNER SON ACTUALITÉ CULTURELLE

Nos différentes plateformes et réseaux recensent les évènements culturels des villes labellissées et en assurent la promotion. C'est tout naturellement qu'ils gagneront en visibilité, en popularité, par une résonnace nationale et internationnale.

4. FAVORISER SON DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE LOCAL

Grâce à la présence de ces publics variés qui favorisent la consommation locale.

5. AFFIRMER SES ENGAGEMENTS SOCIAUX

Grâce à une proximité culturelle avec les habitants et les touristes, à de nouveaux lieux de vie et de rassemblement, vecteur de lien social. Mais aussi, avec de nouvelles activités qui encouragent la réinsertion par l'emploi et la formation, et la dimension participative des projets.

6. RENFORCER SON IMAGE & SA NOTORIÉTÉ

Grâce à une campagne de communication orchestrée par Design Art City et à l'écho du bouche à oreille généré, aujourd'hui décuplé par le pouvoir des réseaux sociaux.





Comment se faire labelliser ?

Après avoir pris connaissance de notre cahier des charges, les demandes de labellisation s'effectue par le dépôt d'un dossier de candidature (voir Annexes p.24).

Se faire labelliser constitue une **démarche** volontaire, progressive et durable. Aussi, son attribution s'effectue sur la base de critères définis par l'association, qui pourront être totalement ou partiellement remplis, selon notre cahier des charges et un processus d'amélioration continue.

Notre jury d'attribution est constitué de membres de l'association, de professionnels du design, de l'architecture et de l'urbanisme mais également d'élus et de citoyens volontaires (tirés au sort).

Il sera amené à examiner les candidatures à partir de plusieurs critères prenant en compte :

- 4 formes d'esthétiques urbaines : les arts muraux, les autres oeuvres d'art, l'art dans les équipements urbains et l'art dans l'architecture contemporaine.
- 3 grands indices transversaux : l'interdisciplinarité et la créativité, les engagements sociaux dans la conception des projets et l'implication des citoyen. ne.s dans les processus artistiques.

Les études de candidatures et les attributions sont traitées l'une après l'autre par l'association et de manière continue. Chaque nouvelle donnera suite à la présentation et la **visite sur site de notre Jury**.

Un avis favorable donnera lieu à la remise du label Design Art City, évènement médiatisé dont nous assurerons la promotion sur toutes nos plateformes. Chaque année, les nouvelles communes labellisées ainsi que leurs plus belles initiatives seront mises à l'honneur à l'occasion d'une soirée exceptionnelle.

La durée de labellisation est d'un an, renouvelable sur le principe d'une adhésion annuelle.



S'engager dans une démarche de labellisation à nos côtés, c'est ancrer sa politique dans une perspective de développement durable.



Une équipe vous accompagne

CONSTRUIRE ENSEMBLE UNE ESTHÉTIQUE URBAINE POUR VOTRE VILLE

L'accompagnement est un service de sensibilisation, de conseils et d'idées pour guider une démarche d'embellissement de votre ville.

Au delà de l'obtention du label, l'association et ses équipes pluridisciplinaires se mettent au service des communes pour leur procurer les outils nécessaires à l'amélioration esthétique de la vie urbaine.

Grâce à leur expertise, vous bénéficierez de :

- **Présentations et documentations** sur les initiatives existantes dans leur domaine
- Conseils personnalisés en urbanisme, aménagement et culture artistique
- **Guide méthodologique** pour les élus et techniciens territoriaux
- Annuaire exhaustif de professionnels partenaires susceptibles de participer à l'amélioration de la ville
- Agenda des différents évènements culturels liés à l'esthétique urbaine : festivals, expositions, inaugurations ...
- **Relation presse :** Notre expert assure la couverture de l'actualité des villes labellisées dans la presse nationale
- Outils de communication dédiés : Site internet et réseaux sociaux. Nous mettons régulièrement en lumière des villes et leurs initiatives
- Chaîne de Télévision digitale. Nous réalisons régulièrement des reportages et sujets sur l'art dans nos villes : Portraits d'artiste, d'élu, reportages d'évènements, mise en valeur d'actions participatives ...

À travers notre site internet, une interface d'échange sera accessible pour les adhérents de l'association. Cette plateforme permettra aux Collectivités de **partager leurs expériences**, des informations et diverses données. Il s'agit d'un outil **ouvert et participatif** qui entretient une dynamique positive générale.

Que vous soyez déjà labellisés ou non, nous vous accompagnerons dans vos démarches pour continuer à dessiner votre ville et la rendre plus attrayante.





Annexes



Par souci de parité, l'évaluation est établie sur la base de critères qualitatifs et non quantitatifs. L'attribution du label n'est donc pas déterminée par la taille d'une ville (moins de 30 000 hab., de 30 000 à 100 000 hab., plus de 100 000 hab.).

Le cahier des charges est organisé selon des **critères définis par discipline** (arts muraux, autres œuvres d'art, art dans les équipements urbains, art architectural contemporain) puis selon des **critères généraux**.

Afin de rendre compte des initiatives menées au sein de votre ville, nous vous invitons à les compléter sur tous les tableaux de recensement disposant de la mention "Tableau réservé à la ville candidate".

Il n'est pas obligatoire d'en remplir toutes les lignes. Si votre Ville est labellisée, les projets qui ne figurent pas dans ces tableaux pourront tout de même faire l'objet d'un relai d'information sur nos plateformes.

Merci de ne pas compléter les tableaux réservés au Jury d'attribution qui se rendra sur place pour procéder à l'évaluation des critères.

Le score final détermine trois cas de figures possibles :

- Moins de 40 points: Le jury déclare la ville candidate "En cours de labellisation" car elle ne dispose pas d'assez de points pour être labellisée. La ville pourra volontairement présenter une nouvelle fois sa candidature l'année suivante.
- **De 41 à 60 points** : Le jury déclare la ville candidate labellisée Design Art City. La ville dispose d'une marge de progression. Ainsi, lors de l'évaluation annuelle, les nouvelles démarches en matière d'esthétiques urbaines pourront augmenter ses points et la faire basculer sur le Stade 2 de la labellisation.
- Plus de 61 points : Le jury déclare la ville candidate labellisée Design Art City stade 2. Comme pour les cas précédents, la ville devra effectuer l'évaluation annuelle pour maintenir son label.

	Niveaux	En cours de labellisation	Labellisée Catégorie 1	Labellisée Catégorie 2
1	Points à atteindre	Moins de 40 points	De 41 à 60 points	Plus de 61 points



ARTS MURAUX

Les Arts Muraux englobent diverses techniques telles que le graffiti, le pochoir, la mosaïque, le sticker, l'affichage et le collage.

1. Recencer les inititatives pérènnes

	Tableau réservé à la ville candidate					
	Nom de l'oeuvre	Nom de l'artiste ou/et participant.e.s	Date de création	Localisation	Technique.s utilisé.es : graffiti, pochoir, affi- chage, mosaïque	
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12						
13						
14						



ARTS MURAUX

Les Arts Muraux englobent diverses techniques telles que le graffiti, le pochoir, la mosaïque, le sticker, l'affichage et le collage.

2. Recencer les inititatives éphémères sur l'année en cours

		Tableau réser	vé à la ville	candidate	
	Nom de l'évènement	Nom des intervenants	Dates	Localisation	Médiation (supports de commu- nication papier et web, parcours, visites)
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					
11					
12					
13					
14					



ARTS MURAUX

Les Arts Muraux englobent diverses techniques telles que le graffiti, le pochoir, la mosaïque, le sticker, l'affichage et le collage.

3. Critères d'évaluation propres aux arts muraux

	Tableau réservé au jury d'attribution							
Critères		Inexistant 0 point	En projet 1 point	Maîtrisé 3 points				
Présence de l'art mur	Présence de l'art mural disséminé dans la ville							
Mise à disposition de artistes	Mise à disposition de façades et/ou supports pour les artistes							
Investissement d'espa								
Lancement d'appels à	Lancement d'appels à projets artistiques							
Pour les arts muraux pérennes :	Présence de nouveautés (moins d'un an)							
	Diversité des pratiques et/ou des techniques							
Pour les arts muraux éphémères :	Médiation autour de l'art mural (visites, parcours, ateliers)							
Total pour les arts mu	iraux							



AUTRES OEUVRES D'ART

Les autres œuvres d'art concernent les statues contemporaines et les installations artistiques n'ayant pas de dimension utilitaire.

1. Recencer les inititatives pérènnes

	Tableau réservé à la ville candidate					
	Nom de l'oeuvre d'art	Nom de l'artiste ou/et participant.e.s	Date de création	Localisation	Type d'oeuvre d'art : statue, fontaine, installation	
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12						
13						
14						



AUTRES OEUVRES D'ART

Les autres œuvres d'art concernent les statues contemporaines et les installations artistiques n'ayant pas de dimension utilitaire.

2. Recencer les inititatives éphémères sur l'année en cours

		Tableau réser	vé à la ville	candidate	
	Nom de l'oeuvre d'art	Nom des intervenants	Dates	Localisation	Médiation (supports de commu- nication papier et web, parcours, visites)
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					
11					
12					
13					
14					



AUTRES OEUVRES D'ART

Les autres œuvres d'art concernent les statues contemporaines et les installations artistiques n'ayant pas de dimension utilitaire.

3. Critères d'évaluation propres aux autres oeuvres d'art

Tableau réservé au jury d'attribution							
Critères	Inexistant 0 point	En projet 1 point	Maîtrisé 3 points				
Respect du « 1% Artistique » alloué à la réalisation d'une œuvre d'art contemporaine intégrée au projet architectu- ral							
Diversité des pratiques							
Médiation autour des œuvres d'art : visites, parcours, ateliers							
Oeuvres pérennes : art participatif (place laissée à la libre expression des citoyens)							
Lancement d'appels à projets artistiques							
Total pour les autres oeuvres d'art		•					



ART DANS LES ÉQUIPEMENTS URBAINS

L'art dans les équipements urbains peut prendre plusieurs formes : signalétique, mobilier urbain... L'aspect esthétique de ces projets doit se conjuguer à une dimension utilitaire.

1. Recencer les inititatives pérènnes

Tableau réservé à la ville candidate					
	Nom de l'équipe- ment urbains	Nom de l'artiste ou/et participant.e.s	Date de création	Localisation	Médiation (supports de communication papier et web, parcours, visites)
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					
11					
12					
13					
14					



ART DANS LES ÉQUIPEMENTS URBAINS

L'art dans les équipements urbains peut prendre plusieurs formes : signalétique, mobilier urbain... L'aspect esthétique de ces projets doit se conjuguer à une dimension utilitaire.

2. Critères d'évaluation propres à l'art dans les équipements urbains

Tableau réservé au jury d'attribution						
Critères	Inexistant 0 point	En projet 1 point	Maîtrisé 3 points			
Pertinence et utilité des aménagements mis en place						
Originalité des aménagements						
Médiation autour des équipements urbains : visites, par- cours, ateliers						
Aspect durable et responsable des aménagements (éco-construction)						
Art participatif (place laissée à la libre expression des citoyens)						
Lancement d'appels à projets artistiques						
Total pour l'art dans les équipements urbains			,			



ART DANS L'ARCHITECTURE CONTEMPORAINE

Cette catégorie concerne tous les bâtiments contemporains présents dans la ville.

1. Recencer les inititatives pérènnes

	Tableau réservé à la ville candidate					
	Nom du bâtiment	Nom du/des archi- tecte(s)	Date de création	Localisation	Médiation (supports de communication papier et web, parcours, visites)	
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12						
13						
14						



ART DANS L'ARCHITECTURE CONTEMPORAINE

Cette catégorie concerne tous les bâtiments contemporains présents dans la ville.

2. Critères d'évaluation propres à l'art dans l'architecture contemporaine

Tableau réservé au jury d'attribution							
Critères	Inexistant 0 point	En projet 1 point	Maîtrisé 3 points				
Prise en compte de l'art dans l'architecture (choix esthé- tiques singuliers, technique novatrice)							
Intégration harmonieuse de l'architecture contemporaine dans la ville							
Médiation autour de l'art architectural contemporain : visites, parcours, ateliers							
Total pour l'art dans l'architecture contemporaine		,	,				



CRITÈRES GÉNÉRAUX

Tableau réservé au jury d'attribution					
Catégories	Critères	Inexistant O point	En projet 1 point	Maîtrisé 3 points	
Interdisciplinarité et créativité	Équilibre entre les disciplines (arts muraux, autres oeuvre d'art, art dans les équipe- ments urbains, art architectural contemporain)				
	Créativité, audace et pertinence				
Engagements sociaux dans la conception des projets	Mise en valeur de la parité Homme-Femme				
	Diversité culturelle des artistes				
	Intervention d'artistes et de réseaux associatifs locaux				
	Intérêt porté aux travaux d'ar- tistes émergents				
Implication des ci- toyen.ne.s dans les processus artistiques	Participation de différents publics				
	Aménagements et installations qui favorisent le vivre-ensemble				
Remarque du jury					

RÉCAPITULATIF

Tableau réservé au jury d'attribution				
Arts muraux		points		
Autres oeuvres d'art		points		
Art dans les équipements urbains		points		
Architecture contemporaine		points		
Total des points attribué par discipline	és	points		
Interdisciplinarité et créativité		points		
Engagements sociaux dans la conception des projets		points		
Implication des citoyen.ne.s dans les processus artistiques		points		
Total des critères généraux		points		
TOTAL DES POINTS		points		
ATTRIBUTION	En cours de labellisation (moins de 40 points) Labellisée Catégorie 1 (de 41 à 60 points) Labellisée Catégorie 2 (plus de 61 points)			



06 20 59 08 67
contact@design-art-city.com
design-art-city.com